



Bonjour à toutes et à tous,

Dans le cadre du cours d'histoire, je vous invite à vous exercer sur la compétence **CRITIQUER** que nous avons abordé en classe dans l'Unité 2 (La justice sous l'Ancien Régime).

Pour ce faire, je vous ai mis trois documents ci-dessous que vous devez **critiquer** comme nous l'avons fait en classe. Vous trouverez **un questionnaire** et **un corpus documentaire**.

N'oubliez pas de **lire** et de vous **référer** à la **problématique** ainsi que de **trouver** les raisons de **se fier** et de **se méfier** pour le ou les document(s) pertinent(s).

Cet exercice est applicable avec les documents de votre cours.

Pour me contacter afin de m'envoyer votre questionnaire rempli ou si vous avez des questions, vous pouvez me contacter via mon adresse mail : jonathanhanique@hotmail.com. Envoyez-moi cela en version PDF !

N'hésitez pas à lire votre cours et surtout à vous aérer l'esprit en ces temps difficiles.

À bientôt,

J. Hanique

Questionnaire

Problématique :

Dans quelle mesure la justice sous l'Ancien Régime était-elle arbitraire ou non à l'aide de l'affaire de Calas entre 1761 et 1765 en France ?



1) **Critique la pertinence** des documents 1 à 3. Quel(s) est/sont le(s) document(s) pertinent(s) pour répondre à la problématique ?

| | | | Document 1 | Document 2 | Document 3 |
|-------------------|----------------|--|--|--|----------------|
| PERTINENCE | QUAND ? | Date-époque concernée par le document | | | |
| | | Le document concerne-t-il le moment évoqué dans la problématique ? | Oui – non | Oui – non | Oui – non |
| | OÙ ? | Lieu concerné par le document | | | |
| | | Le document concerne-t-il le lieu évoqué dans la problématique ? | Oui – non | Oui – non | Oui – non |
| | QUOI ? | Thème concerné par le document | | | |
| | | Le document concerne-t-il le thème de la problématique ? | Oui – non | Oui – non | Oui – non |
| | | Le document est-il pertinent ? Oui – non Justifie ta réponse : | Le document est-il pertinent ? Oui – non Justifie ta réponse : | Le document est-il pertinent ? Oui – non Justifie ta réponse : | |

2) **Critique** la **fiabilité** du ou des document(s) pertinent(s). Laisse la ou les colonne(s) du (des) document(s) non pertinent(s) vide(s) !!!



| | | Document 1 | Document 2 | Document 3 | |
|------------------|-------------------------------|---|--|--|--|
| FIABILITÉ | Compétence de l'auteur | Le document est-il une trace du passé ou un travail postérieur ? | Trace du passé – Travail postérieur | Trace du passé – Travail postérieur | Trace du passé – Travail postérieur |
| | | L'auteur est-il témoin ou acteur ? | Témoin – Acteur | Témoin – Acteur | Témoin – Acteur |
| | | L'auteur est-il un témoin direct ou indirect ? | Direct – Indirect | Direct – Indirect | Direct – Indirect |
| | | L'auteur est-il bien informé ou non ? | Oui – non | Oui – non | Oui – non |
| | | L'auteur est-il un spécialiste du sujet ? | Oui – non | Oui – non | Oui – non |
| | Intention de l'auteur | L'auteur veut-il informer, distraire, convaincre ... ? Justifie. | | | |

| | | | | | |
|--|--|---|---|---|---|
| | | L'auteur a-t-il un intérêt à mentir ? Justifie. | | | |
| | | Relate-t-il des faits ou exprime-t-il une opinion ? | Fait - opinion | Fait - opinion | Fait - opinion |
| | | L'auteur est-il contemporain des faits ? Justifie. | | | |
| | | Quel est le statut (métier) de l'auteur ? Cela l'influence-t-il ? Justifie. | | | |
| | | Quelle est la nationalité de l'auteur ? Cela l'influence-t-il ? Justifie. | | | |

Document 1 : **Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas, écrit par Voltaire en 1763, France**

« *Le motif de l'arrêt était aussi inconcevable que tout le reste. Les juges qui étaient décidés pour le supplice de Jean Calas persuadèrent aux autres que ce vieillard faible ne pourrait résister aux tourments ; et qu'il avouerait, sous les coups des bourreaux, son crime et celui de ses complices. Ils furent confondus, quand ce vieillard en mourant sur la roue, prit Dieu à témoin de son innocence, et le conjura de pardonner à ses juges. »*

Source : <https://www.site-magister.com/afcal.htm#axzz6HP0DZmdA>

Informations sur l'auteur :

François-Marie Arouet, dit Voltaire (1694-1778) est un écrivain et philosophe français. Son œuvre, *Traité sur la tolérance*, publiée en 1763, vise la réhabilitation de Jean Calas, protestant faussement accusé et exécuté pour avoir assassiné son fils afin d'éviter que ce dernier ne se convertisse au catholicisme.

Affaire Jean Calas :

L'affaire Calas est une affaire judiciaire qui se déroule de 1761 à 1765 à Toulouse sur fond de conflit religieux entre protestants et catholiques, rendue célèbre par l'intervention de Voltaire.

Cette affaire est essentiellement politique, et non pas révélatrice du fonctionnement des tribunaux royaux. Elle est entachée de nombreux abus de procédure dans l'administration de la preuve (usage dévoyé de l'adminicule¹ et du monitoire², entre autres).

¹Adminicule = Utilisation volontaire de la violence pour infliger une forte souffrance.

²Monitoire = Procédure judiciaire destinée à obtenir des témoignages lorsque ceux-ci s'avèrent inexistantes ou non concluants dans le cadre d'un procès criminel.

Document 2 : **Eau-forte réalisée par Jacques Callot dans son ouvrage « Les misères et les malheurs de la guerre » en 1633, France**

Ici : Le supplice de la roue



Informations sur l'auteur :

Jacques Callot (1592-1635) est un dessinateur et graveur lorrain, dont l'œuvre la plus connue aujourd'hui est une série de dix-huit eaux-fortes intitulée « *Les Grandes Misères de la guerre* », évoquant les ravages de la Guerre de Trente Ans qui se déroulait alors en Europe.

Source : https://fr.horrorhumanumest.info/index.php?post/25_roue

Document 3 : **Compte-rendu de l'exécution de Jean Calas par le subdélégué Amblard, le 20 mars 1762, France**

Le matin du 10 mars Jean Calas revient au Capitole. La torture est précédée d'un très long interrogatoire conduit par David de Beaudrigue qui reprend inlassablement et point par point l'accusation. Jean Calas est épuisé, il ne peut signer cette dernière déposition. Il répond cependant avec clarté, il semble calme. A la fin de l'interrogatoire, par une phrase qui a été reprise (*souvent déformée et déplacée chronologiquement*), il réaffirme son innocence et celle de son entourage: "répond qu'étant innocent il n'a point de complices". Puis il subit la question ordinaire (par étirement) et extraordinaire (par l'eau), sans varier. [...]

Source : Archives départementales de la Haute-Garonne

Informations sur l'auteur :

Pierre-Jean-François Amblard (1702 - ?) est un avocat au Parlement de la ville de Toulouse. Entre 1755 et 1766, il devient subdélégué de l'Intendant du Languedoc, auprès du Parlement de Toulouse. À ce titre, il rend compte de l'affaire Calas à son supérieur.